

Inspecteur de la Sécurité Matériel Roulant (Charleroi)

1. Contexte de la fonction

Infrabel est une entreprise publique dynamique qui contribue activement à une mobilité durable au service du développement économique et social en Belgique. En tant que gestionnaire de l'infrastructure du réseau des chemins de fer belges, elle a pour mission de mettre à la disposition des entreprises ferroviaires une infrastructure compétitive et adaptée aux besoins d'aujourd'hui et de demain. La sécurité et la ponctualité sont ses principales priorités.

Le service **Traffic Management & Services – Investigations & Monitoring** est à la recherche d'un **Inspecteur de la Sécurité Matériel Roulant** pour la réalisation de contrôles de sécurité au niveau du matériel roulant, notamment du matériel marchandises, des locomotives, du matériel voyageurs, des engins techniques pour la réalisation de travaux de voie, etc. Vous veillez à ce que tant le matériel que le personnel concerné soit affecté sur le réseau Infrabel en totale conformité avec législation et la réglementation en vigueur.

Votre siège de travail administratif se trouve à **Charleroi**, mais vous êtes prêt à vous rendre régulièrement à divers endroits du pays. Dans le cadre de votre job, un déplacement exceptionnel de courte durée (1 à 2 nuitées) peut être effectué à l'étranger, comme par ex. en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, etc.

2. Fonction et responsabilités

- Vous surveillez la sécurité d'exploitation sur le terrain en procédant à des contrôles de sécurité du matériel roulant « marchandises » des différentes entreprises ferroviaires. Ces contrôles portent sur la composition du train, les aspects techniques des wagons et du matériel de traction, le transport de marchandises dangereuses et d'autres aspects y afférents.
- Vous détectez des anomalies éventuelles (des non-conformités) et proposez des solutions.
- Vous collaborez à l'enquête consécutive aux incidents et accidents survenus sur le réseau d'Infrabel, en apportant une assistance technique et en exécutant des expertises techniques (d'avaries).
- Vous exécutez des contrôles techniques d'engins tels que des grues rail-route, des élévateurs et de l'outillage lourd.
- Vous respectez les objectifs et les délais prescrits en matière de contrôles, d'assistance à fournir, de contrôles techniques...
- Vous enregistrez, rapportez et communiquez vos constatations à l'ensemble des intéressés.
- Vous maintenez vos connaissances à niveau dans les domaines de la réglementation, des procédures et des normes techniques existantes.
- Vous posez les bases d'une organisation apprenante et du processus REX.

JN 864 H-HR/2019

3. Profil

- Vous possédez un diplôme de bachelier et disposez de bonnes compétences techniques en mécanique, électricité et pneumatique.
- Vous êtes intègre et motivé à travailler pour les chemins de fer.
- Vous respectez toujours les directives de sécurité postulées.
- Vous êtes capable de planifier en toute autonomie des tâches supplémentaires en les assortissant des initiatives et de la flexibilité requises.
- Vous faites preuve de résistance au stress et d'assertivité si nécessaire.
- Vous maîtrisez parfaitement le français, mais vous possédez de bonnes connaissances opérationnelles de base de la deuxième langue nationale.
- La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est un plus.

Infrabel souhaite que la diversité sociale se reflète à travers ses collaborateurs. Seuls les talents et l'enthousiasme comptent, et non le genre, l'âge, les origines ou les situations de handicap.

4. Nous vous offrons

- Un emploi stable et stimulant dans une société jouant un rôle sociétal pertinent.
- Un bon équilibre travail/vie privée.
- Un large éventail d'opportunités de formation et de développement, ainsi que des possibilités de progression.
- Un paquet salarial compétitif assorti de nombreux avantages complémentaires.

Et surtout la possibilité de mettre vos compétences au service d'une mobilité durable dans une entreprise en constante évolution !

5. Quelles sont les étapes de la sélection ?

Après confirmation de votre inscription et si votre CV est retenu, vous serez convoqué à un entretien. Nous évaluerons votre motivation, vos compétences et votre expérience. Ensuite, vous pourrez rejoindre votre nouvelle équipe le plus rapidement possible !

Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.

Inspecteur de la Sécurité Matériel Roulant (Charleroi)

Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'ajustements raisonnables pour votre entretien d'embauche ? N'hésitez pas à nous le faire savoir.

6. Des questions ?

Sur la procédure de sélection et le contenu du job:

David Stuvers, Recruteur

02 432 52 09 | david.stuvers@infrabel.be

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web.
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

2. Candidats statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à une sélection contractuelle et conserver dans certains cas votre Statut.
 - A. Rang 3 et supérieur :**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme.
 - B. Rang 9 à rang 4+:**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme;
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Installation en tant que statuaire

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées, et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.